

## Choisir son service OCR

Un OCR (ou reconnaissance optique de caractères) est une technologie qui permet de lire et d'extraire automatiquement du texte à partir d'images ou de documents numérisés. Elle permet ainsi de gagner du temps, de réduire les erreurs et d'optimiser la conformité comptable. Une vérification reste toutefois nécessaire [avant validation de la note de frais](#).  
Rendez-vous sur l'écran : **Paramétrage > Notes de frais > Paramètres**

Sur notre application, vous avez le choix entre le service OCR Google ou le service OCR Mistral :



Paramètres

Paramétrage > Notes de frais > Paramètres

Justificatifs

Service OCR

Google \*

Mistral \*

Extensions de fichiers autorisées \*

x .jpeg x .pdf x .png x .jpg x

Poids maximal \*

3

L'OCR Mistral améliore significativement la reconnaissance des informations sur les justificatifs, offrant une extraction plus fiable et une saisie encore plus rapide.

La détection OCR est une aide à la saisie qui nécessite un contrôle et le remplissage manuel des champs non complétés.

From:  
<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:  
[https://manuel.ohris.info/doku.php/param\\_ndf:parametrer\\_ocr\\_notes\\_de\\_frais](https://manuel.ohris.info/doku.php/param_ndf:parametrer_ocr_notes_de_frais)

Last update: **2026/04/14 10:35**

